

POLITIQUE D'EXCLUSION – GUTENBERG FINANCE

Gutenberg Finance s'inscrit désormais comme acteur responsable et intègre dans sa gestion des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en somme d'une analyse financière fondamentale.

La politique d'exclusion constitue un des outils de la stratégie d'investissement responsable chez Gutenberg Finance et ce, par l'exclusion de l'univers d'investissement de certains secteurs d'activités jugés néfastes pour la planète et la société

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Position-recommandation Doctrine AMF 2020-03 : Informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières
- Règlement Européen SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)
- Les 10 principes du pacte mondial de l'ONU

I. EXCLUSIONS SECTORIELLES

| Secteurs d'activité | Seuil d'exclusion |
|----------------------------|---|
| Tabac | Part du CA liée au tabac (vente et production) > 5% |
| Charbon thermique | Part du CA liée au charbon > 10 % |
| Armes controversées | Part du CA liée aux armes controversées > 10 % |
| Sable bitumeux | Part du CA liée au sable bitumeux > 10% |

1. **Tabac**

Le tabac est une des causes principales de mortalité chaque année dans le monde et concerne aussi bien les consommateurs réguliers que les non-fumeurs involontairement exposés à la fumée. Pour les raisons néfastes que porte le tabac sur la société, Gutenberg Finance décide d'exclure de son champ d'investissement les entreprises dont la part du chiffre d'affaires liée à la production, vente de tabac ou d'alternatives au tabac dépasse 5%.

2. **Charbon thermique**

L'extraction du charbon et sa consommation sont particulièrement polluantes, plus que d'autres énergies fossiles. Le charbon émet des particules dangereuses pour la santé et l'environnement et pèse sur le réchauffement climatique.

Ce seuil d'exclusion est mis en place en ligne avec les exigences de l'Accord de Paris et sera abaissé régulièrement pour parvenir à une exposition nulle des fonds au charbon.

3. Armes controversées

Sont exclues de l'univers d'investissement, toutes entreprises impliquées dans la production ou la fabrication de mines anti-personnel, armes à munition, armes chimiques, bombes à sous-munitions. Au-delà de 10% du chiffre d'affaires issus de la fabrication d'armement, les entreprises seront exclues.

4. Sable bitumeux

L'extraction de pétrole à partir des sables bitumeux nécessite une importante quantité d'eau (2 à 5 fois l'équivalent de la production finale). De plus, le gaz naturel dégagé est responsable de fortes émissions de gaz à effet de serre. Les sables bitumeux émettent 5 fois plus de gaz à effet de serre que la production de pétrole conventionnelle (source : Greenpeace – Canada).

II. EXCLUSIONS NORMATIVES

Gutenberg Finance exclut systématiquement de son univers d'investissement les entreprises qui ne se conforment pas au respect des normes internationales fondamentales.

Conformément, aux 10 principes du Pacte mondial de l'ONU, les entreprises s'engagent à :

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. Veiller à ne pas rendre complices de violations des droits de l'homme
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuse de l'environnement
10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin

III. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'EXCLUSION

Gutenberg Finance applique sa politique d'exclusion aux actions et aux obligations. La politique concerne les activités suivantes de la société :

- Gestion collective : Gutenberg Actions, Gutenberg Patrimoine, Gutenberg Obligations et Rhin-Rhône

La politique d'exclusion ne s'applique pas aux obligations vertes, sociales, durables (« *sustainable* ») et liées au développement durable (« *sustainability-linked* ») car par essence, elles sont destinées à financer des projets environnementaux et/ou sociaux. Elle ne s'applique pas non plus aux émetteurs souverains.

La politique d'exclusion s'applique pour toutes les entreprises dont la part du chiffre d'affaires provenant des activités à exclure est supérieure au seuil défini par Gutenberg Finance.

Suivi des seuils d'exclusion

Lors de chaque publication annuelle, pour les sociétés en portefeuille et en gestion sous mandat, l'équipe de gestion procédera à une actualisation des parts du CA provenant des 4 secteurs à exclure. Un franchissement de seuil entraînera la vente du titre.

En l'absence d'information, une attestation de la société stipulant que son implication dans les secteurs exclus ne dépasse pas les limites du CA sera demandée.

VI. POLITIQUE DE SUIVI DES CONTROVERSES

On peut considérer une controverse comme étant tous types d'évènements ou allégations affectant la réputation d'une entreprise, avec des conséquences sur ses parties prenantes ou bien sur l'environnement et la société.

Mettre en place un suivi de ces controverses permet à Gutenberg Finance de mesurer le risque de réputation auxquels les entreprises sont exposées.

Les controverses sont analysées par l'équipe de gestion qui en détermine la gravité et décident des éventuelles actions à mener (absence d'intervention, diminution ou exclusion du portefeuille).

Les thèmes ci-dessous peuvent être considérés comme majeurs :

- Les scandales sanitaires et environnementaux des sociétés cotées
- Les comportements contraires aux droits de l'homme
- La corruption et la fraude
- Impacts négatifs délibérés sur l'environnement

Chaque controverse sera sujette à une observation précise à l'aide d'une fiche d'analyse, présentée lors du comité de gestion afin de déterminer de l'action sur le portefeuille.

De plus, afin d'apprécier le risque global d'une société en matière de controverse, une note générale sera attribuée pour chacune d'elle (faible – modéré – élevé). Cette dernière sera réexaminée à chaque nouvelle apparition de « scandale ».

Gutenberg Finance s'engage à gérer ses fonds en conformité avec les règles et normes environnementales sociales et de gouvernance de la finance durable.

Par conséquent, si le risque global d'une société en matière de controverse est jugé « ELEVE », Gutenberg Finance procédera à la vente du titre dans un délai de 6 mois au mieux des intérêts du client.

L'entreprise sera également retirée de l'univers d'investissement pour une durée minimale de 12 mois.